

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Festivités de fin d'année : le préfet de la Martinique arrête plusieurs mesures de police administrative concernant la vente, le transport et l'utilisation d'artifices et de produits inflammables ou explosifs

À l'occasion des fêtes de fin d'année, et par mesure de sécurité, le préfet de la Martinique a pris deux arrêtés interdisant :

- l'achat, la vente, la cession et l'utilisation des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques à compter du mardi 19 décembre 2023 au mardi 2 janvier inclus.
- la vente au détail et le transport par des particuliers des combustibles domestiques et produits pétroliers dans des récipients du vendredi 22 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024.

L'utilisation anormale des artifices est trop souvent constatée, lors des fêtes de fin d'année, au travers de faits de violences urbaines à l'encontre des forces de l'ordre ou contre des édifices, bâtiments et véhicules.

Par ailleurs, l'utilisation d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques impose des précautions particulières au regard des risques encourus pour ceux qui les manipulent et pour leur entourage. Or, la manipulation des pétards, souvent par des mineurs, entraîne chaque année un nombre important d'accidents et de blessures parfois graves.

Le préfet rappelle que la vente au déballage d'artifices de divertissement et d'articles pyrotechniques est interdite, qu'elle se déroule sur terrain public, privé ou à l'occasion de marchés. De même, l'importation de ces produits expose tout contrevenant à la saisie immédiate des marchandises ainsi qu'à une amende douanière.

Durant les prochaines semaines, des contrôles aléatoires, au sein des commerces et sur la voie publique, seront organisés et multipliés par les services. En outre, un dispositif de sécurité important, impliquant forces de police et de gendarmerie en nombre, sera mis en place les soirées du 24 et 31 décembre 2023 afin de prévenir tout risque de trouble à l'ordre public.

Le préfet fait appel à la responsabilité de chacun afin que les fêtes de fin d'année se déroulent en toute sécurité.